

## **Se faire accompagner quand on est victime d'une agression dans son commerce**

lun 27/02/2023 - 11:41



Chère consœur, cher confrère,

Nos magasins, nos salariés et nous-mêmes pouvons être victimes d'agression : même si heureusement ces agressions ne sont pas quotidiennes, elles se produisent nécessairement au cours d'une vie de commerçant.

Pour les marchands de presse qui sont aussi détaillants de la Française des Jeux, un partenariat est mis en place par la FDJ avec France Victimes. Une cellule d'écoute est ouverte depuis le mois de janvier pour tous les détaillants victimes d'infractions. L'objectif est de proposer une aide psychologique, sociale et juridique, pour venir en aide aux commerçants concernés grâce à un dispositif d'aide global.

Les infractions dont il est question sont diverses : agressions physiques, atteintes aux biens, hold-up, escroqueries... Reconnue d'intérêt général, la fédération France Victimes met donc à notre disposition une ligne téléphonique dédiée et gratuite : le 01 80 52 33 67.

7 jours sur 7, de 9h à 21h (même les jours fériés), dix professionnels sont à l'écoute, de façon bienveillante et confidentielle, pour orienter rapidement la victime vers l'association la plus proche et la plus pertinente et la faire accompagner par des professionnels de terrain.